

Mandant

Collectivités publiques ou sociétés privées

Références récentes

RIE Plan partiel d'affectation (PPA) "En Coutelet" (site industriel) à Prangins (VD), 2018

RIE Plan partiel d'affectation (PPA)

"Aux Chentres" (projet de porcherie)

à Gimel (VD), 2018

RIE Plan partiel d'affectation (PPA) "A La Joy"

(clinique) à Genolier, 2016

RIE Plan de quartier (PQ) "Gare Nord-Schenk"

(industrie et logements) à Rolle (VD), 2015

RIE Projet général des nouvelles jonctions autoroutières de Chavannes et Malley (VD), 2015

NIE Projet de renouvellement de la gare de Gruyères (FR), 2018

RIE Plan d'aménagement de détail (PAD)

"Les Tacconnets" (programme mixte)

à Givisiez (FR), 2018

RIE Plan d'aménagement cantonal (PAC) pour

une zone d'activités à St-Aubin (FR), 2018

NIE Plan d'aménagement de détail (PAD)

"La Parqueterie" (logements) à Bulle (FR), 2017

RIE Projet de construction d'un centre de tri et

d'un bâtiment administratif

à Chénens (FR), 2016

RIE Plan localisé de quartier (PLQ)

"Les Cherpines" (programme mixte)

à Plan-les-Ouates (GE), 2018

RIE Plan localisé de quartier (PLQ) "Vailly"

(programme mixte) à Bernex (GE), 2018

RIE Plan localisé de quartier (PLQ)

"Croix-de-Rozon" (logements)

à Bardonnex (GE), 2017

NIE Plan localisé de quartier (PLQ) "Cité

Internationale" (bureaux) à Genève (GE), 2017

RIE Plan localisé de quartier (PLQ)

"Batelle-Tambourine" (équipements scolaires)

à Carouge (GE), 2014

RIE Projet de biogaz agricole

à La Chaux-de-Fonds (NE), 2018

RIE Projet de centrale de production de béton

bitumineux "Enrobit" à Val-de-Ruz (NE), 2018

RIE Plan d'extraction du "Tertre"

à Val-de-Ruz (NE), 2018

Evaluation environnementale des variantes pour

la liaison 132 kV CFF et la sous-station 132/15

kV à Cornaux (NE), 2018

RIE Plan spécial (PS) "Marais-aux-Chevaux"

(activités artisanales et commerciales)

à Cornaux (NE), 2017

La loi sur la protection de l'environnement (LPE) requiert d'examiner la conformité des projets avec le droit de l'environnement. Cette évaluation environnementale prend la forme d'une notice d'impact sur l'environnement (NIE) ou d'une étude d'impact sur l'environnement (EIE) si le projet dépasse les seuils définis dans l'ordonnance dédiée (OEIE). Elle peut également se concrétiser au travers d'une étude de faisabilité ou de conseils et d'un accompagnement dans le domaine de l'environnement.

Le bureau urbaplan conduit des évaluations environnementales pour différents types d'installations (logement, commerce, industrie, transport, etc.), à toutes les échelles du territoire (cantonale, communale, locale, etc.). Il assure le plus souvent le pilotage et la coordination des études et s'appuie si besoin sur des experts pour des études spécialisées, notamment dans les domaines des vibrations et des accidents majeurs.

Le bureau se distingue par sa capacité à intégrer et coordonner les enjeux liés à l'aménagement du territoire et à l'environnement (présence au sein du bureau d'urbanistes, d'architectes, de géographes, de paysagistes, d'ingénieurs en environnement, etc.). Cette particularité lui permet de bénéficier d'une vision globale des projets et ainsi d'établir des dossiers aboutis répondant aux exigences de toutes les parties prenantes.

Illustration

Droite : PPA En Coutelet à Prangins : développement du site à court terme (© Novartis)





RIE du PPA "En Coutelet" à Prangins (VD)

Le PPA en vigueur depuis 1995 n'autorisant pas la réalisation des travaux nécessaires pour répondre aux besoins actuels de l'entreprise pharmaceutique, ni pour ses développements planifiés pour les 10-15 ans à venir, il a fait l'objet de profondes modifications pour permettre les diverses constructions, installations et aménagements prévus. Urbaplan, qui a établi le PPA, a également assuré le pilotage du RIE et le traitement de toutes les thématiques environnementales, à l'exception des accidents majeurs et de la gestion des eaux.



RIE du PAD "Les Taconnets" à Givisiez (FR)

Le périmètre du projet (~3.5 ha), situé aux portes de l'Agglomération de Fribourg et à proximité immédiate de la nouvelle gare de Givisiez, est actuellement occupé par des bâtiments industriels. Le PAD prévoit la réalisation d'un nouveau quartier composé majoritairement de logements. Les principaux enjeux environnementaux concernent les domaines du bruit, des vibrations et des rayonnements non ionisants.



RIE du PLQ "Les Cherpines" à Plan-les-Ouates (GE)

Le Grand Projet des Cherpines prévoit la réalisation d'un écoquartier sur une surface de 58 ha auparavant en zone agricole. L'urbanisation comprend 4'000 logements, des services, des commerces, des équipements ainsi qu'une zone dédiée à l'industrie amenant environ 2'500 emplois. Urbaplan a établi le PLQ et piloté le RIE dont les principaux enjeux environnementaux concernent le bruit, les vibrations, la gestion des matériaux d'excavation ainsi que le nature.



RIE du projet de biogaz agricole à La Chaux-de-Fonds (NE)

Le projet, porté par des agriculteurs et l'entreprise Viteos, prévoit la construction d'une installation de méthanisation des déchets. Urbaplan a piloté le RIE et a traité l'ensemble des ses thématiques, à l'exception de l'analyse des rejets atmosphériques et de la modélisation de leur dispersion, ainsi que l'évaluation des nuisances olfactives induites. Ces études spécialisées ont été menées par un expert externe.

Illustrations de haut en bas

PPA En Coutelet à Prangins: mesures d'intégration paysagère du site

PAD Les Taconnets à Givisiez :
périmètre du projet

PLQ Les Cherpines à Plan-les-Ouates :
programmation générale du quartier

PLQ Les Cherpines à Plan-les-Ouates :
vision d'ensemble du secteur densifié